

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 AVRIL 2024 A 18H30

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 13

Date de convocation : 12 avril 2024

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 22 mars 2024
- 2-Intervention du Cabinet BOULET : présentation du projet de réhabilitation de la salle omnisports
- 3-Programme de signalisation des lieux-dits : résultat de la consultation
- 4-Programme voirie 2024
- 5-Personnel : mise en place de l'Indemnité Horaire de Travaux Supplémentaires (IHTS)
- 6-Entente intercommunale des ALSH
 - Renouvellement de la convention
 - Tarification modulée 2024
- 7-Droit de préemption
- 8-Questions diverses
- 9-Informations diverses

Présents : M.LE FRANC, Mme BOUTIER, M. JOUAN, Mme PHILIPPE, M.MAHEO, M.BOISDRON, M.HAMON, M. DONNIO, Mme LE GALLO, M.JEGLOT, Mme GAUTHIER.

Absents excusés :

M. BRIAND Samuel

Mme Marie Paule BUZULIER donnant pouvoir à M. Thomas MAHEO

Mme RIBEIRO Charlène donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 18 heures 40.

Secrétaire de séance : Mme Christelle GAUTHIER

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 MARS 2024

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du vendredi 22 mars 2024.

Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 22 mars 2024.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

2-INTERVENTION DU CABINET BOULET : PRESENTATION DU PROJET DE REHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS

Le conseil prend acte de la présentation des travaux de réhabilitation de la salle omnisports présenté par le Cabinet BOULET ARCHITECTES et ASSOCIES, Maître d'œuvre du projet et autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat relatives au fonds Vert / DETR/DSIL avant la validation définitive du projet.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3-PROGRAMME DE SIGNALISATION DES LIEUX-DITS : RESULTAT DE LA CONSULTATION

Suite à la commission d'examen des offres du vendredi 19 avril 2024 à 8h30, en présence l'ADAC 22, le conseil valide la proposition de la commission qui retient l'offre du groupement d'entreprises : SELF SIGNAL Et MARQUAGE DE L'OUEST pour un montant total de 32 943,82 € HT ; soit 39 532,58 € TTC.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4-PROGRAMME VOIRIE 2024

Le conseil municipal approuve le programme de voirie 2024 pour les voies suivantes pour un total estimatif de 85 000 € TTC :

- Route de Magouët (650 m) et le carrefour qui rejoint la ville Guéno
- Blanlin – impasse de la ruelle : bande sur 35 mètres

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5-PERSONNEL : MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE HORAIRE DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)

Le conseil municipal décide d'instituer le régime des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.) en faveur des agents susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et que le travail supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'une compensation sous la forme d'un repos compensateur, décidée expressément par l'autorité territoriale.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6-ENTENTE INTERCOMMUNALE DES ALSH : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION-TARIFICATION MODULEE 2024

Le conseil municipal valide la nouvelle convention de l'Entente Intercommunale ALSH 2024-2026 et désigne pour représenter l'entente Mesdames Jocelyne BOUTIER et Fanny PHILIPPE. La tarification modulée 2024 proposée par l'entente intercommunale des ALSH sera la suivante :

QF au 01/01/24	< 550	551-700	701-900	901-1100	1101-1303	> 1304
Tarif – jour Avec repas	6,70 €	9,50 €	12,00 €	13,50 €	14,50€	15,50 €
Tarif préférentiel semaine	33,50 €	47,50 €	55 €	62,50 €	67,50 €	72,50 €
Tarif jour extérieur Sans convention	10,70 €	13,50 €	16 €	17,50 €	18,50 €	19,50 €
Tarif sem. extérieur Sans convention	53,50 €	67,50 €	75 €	82,50 €	87,50 €	92,50 €

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7-DROIT DE PREEMPTION

Le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption pour les terrains bâtis situés au -AD N° 139 ; 4 rue Verlaine pour une contenance de 629 m2.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

8-QUESTIONS DIVERSES

Néant.

9-INFORMATIONS DIVERSES

-Enquête publique pour le dossier présenté par la Société EDPR France Holding, en vue d'exploiter un parc éolien comprenant 2 éoliennes et 1 poste de livraison, au lieu-dit Les Prés de Kerlaizan 56 920 GUELTAS et 56 920 Noyal Pontivy

-Travaux :

-Rue Pierre Mendès France : fin des travaux en cours – réception le mercredi 24/04 à 14h.

-Devis SAUR pour la création de 2 poteaux incendie PEI villages de Bas-Blanlin et Kermenan : 9 278,40 € TTC

-Elections européennes : dimanche 9 juin : tableau des permanences

-Elections du Conseil Communautaire des Jeunes : les élèves des deux écoles éliront leur conseiller communautaire le samedi 8 juin à la maire de 10h à 12h.

-Animations vacances printemps :

-mission argent de poche du 22/04 au 03/05

-ludothèque jeudi 25/04 de 14h à 17h-salle sterenn

-atelier numérique mardi 30/04 de 14h à 17h-salle des lilas

-AGENDA :

Prochaine réunion de Conseil Municipal le vendredi 24 mai 2024 à 20h30

Clôture de la séance : 21 heures 25.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 26 avril 2024.

A Saint-Barnabé, le 25 avril 2024.

La Secrétaire de séance,
Christelle GAUTHIER

Le Maire,
Georges LE FRANC

